



## DENEIGEMENT

Nous avons connu mi janvier un épisode neigeux sur l'Ile-de-France. Notre secteur a été durement touché, l'épaisseur de la neige atteignant parfois les 15cms. Apparemment, les règles instituées par la Municipalité en 2012 sur la priorisation du déneigement ont été respectées. Seul problème rencontré par les services municipaux : une casse sur la lame de déneigement, rapidement réparée par les services techniques.

Qu'en est-il de l'obligation de déneigement des trottoirs par les riverains ?

D'après l'article L 2212-2 du code des collectivités territoriales :

« La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment :

1° Tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements, la démolition ou la réparation des édifices et monuments funéraires menaçant ruine, l'interdiction de rien exposer aux fenêtres ou autres parties des édifices qui puisse nuire par sa chute ou celle de rien jeter qui puisse endommager les passants ou causer des exhalaisons nuisibles ainsi que le soin de réprimer les dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire, en quelque manière que ce soit, à la sûreté ou à la commodité du passage ou à la propreté des voies susmentionnées »

Et d'après l'article L. 2122-28-1° du code précité, « le maire prend des arrêtés à l'effet d'ordonner des mesures locales sur les objets confiés par les lois à sa vigilance et à son autorité ».

En principe, c'est donc un arrêté municipal qui définit les obligations des riverains de déneiger les trottoirs devant leur propriété.

Sur le site de la municipalité <http://www.lavilledubois.fr>, dans la rubrique Accueil > Cadre de vie > Environnement > L'entretien des propriétés on peut lire à propos du salage en hiver :

**« Il est du ressort de chaque habitant de déneiger le pas de sa porte.**

En période hivernale, des bacs avec sel et sable destinés à traiter dans les meilleurs délais des difficultés locales, sont disposés en différents carrefours de la ville. Utiles aux agents municipaux en charge de l'entretien des voies, ils sont aussi à la disposition des habitants qui peuvent ainsi déneiger les trottoirs entourant leur domicile. »

## SUBVENTION DES BARTELOTTES

Nous avons reçu du Préfet le 23 janvier 2013, une réponse à notre courrier du 21/10/2012. Le Préfet a adressé le 22 novembre un courrier à notre Maire, pour rendre compte des efforts de réalisation de logements sociaux de notre commune, document qu'il pourra produire en complément de sa demande de subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Général de l'Essonne. Ces différents courriers ont été mis en copie au s/Préfet de Palaiseau, au STA Nord Ouest de la Direction Départementale des Territoires, à Monsieur Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional Ile-de-France.

La suite au verso...





Les différentes actions engagées par la Municipalité, la F.C.P.E de la Ville du Bois et Bien Vivre à la Ville du Bois ont porté leurs fruits.

(Notre maire salue d'ailleurs les actions des associations dans son éditorial de la dernière « Feuille du Bois »)

Mais il faut avoir à l'esprit que l'obtention de cette subvention est soumise à un vote en Commission du Conseil Régional, vote auquel participent tous les élus de la région.

Le courrier du Préfet, permet donc à la commune de présenter son dossier en Commission.

## **PARTENARIAT A10GRATUITE/BVVB**

Le Conseil d'Administration de A10Gratuite a décidé de créer un comité d'Elus. BVVB est partenaire. Son Président a en charge la mission de rencontrer les élus des communes limitrophes à la RN20 de Longjumeau à Arpajon.

A ce jour, Monsieur Gérard Tessier a rencontré Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Maire de Longjumeau, Monsieur Claude Pons, Maire de Montlhéry, Monsieur Guy Goupil, Maire d'Egley. Ils ont accepté de participer à ce comité. Par mail ou contact téléphonique, nous avons également reçu les accords de Monsieur Olivier Thomas, Maire de Marcoussis, Monsieur Jérôme Cauet, notre Conseiller Général, Monsieur François Frontéra, Maire de Saint Jean de Beauregard et Monsieur Guy Malherbe, Maire d'Epinais sur Orge.

Nous y voyons une reconnaissance pour nos deux associations, A10Gratuite défendant l'idée de la gratuité du péage de Dourdan aux Ulis, BVVB s'associant pour faire diminuer le trafic de transit sur la RN20.

## **VŒUX DU MAIRE**

Comme chaque année, nous avons assisté à la cérémonie des vœux du Maire le 25 janvier.

De nombreux Maires, Conseillers Généraux étaient présents. Notre Députée est passée également.

Notre Maire a présenté son bilan pour l'année 2012 et ses projets pour l'année 2013. Une allocution du représentant de Tirschenreuth a été appréciée. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

